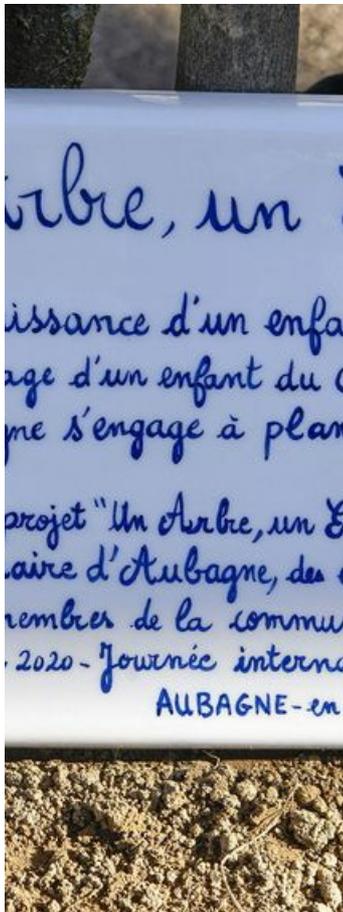


## EDUCATION

# Un arbre, un enfant

Vendredi 20 novembre 2020, en cette journée internationale des Droits de l'Enfant, les élèves d'une classe de CM2 de l'école Antide Boyer, après une semaine d'ateliers pédagogiques et créatifs, accrochaient symboliquement leurs œuvres aux branches du premier Arbre des Droits de l'Enfant.











En présence du Maire d'Aubagne, des élus du Conseil municipal et des professeurs. Dans le cadre du projet municipal « Un Arbre, un Enfant », la Ville d'Aubagne s'engage à planter un arbre pour chaque naissance d'un enfant aubagnais, et un arbre pour chaque passage d'un élève du CM2 au collège !

Photos : Marc Munari | Ville d'Aubagne